RÈGLEMENT

Coupe de Belgique tir nature par équipe

REGLEMENT

xxxxxxxxxx

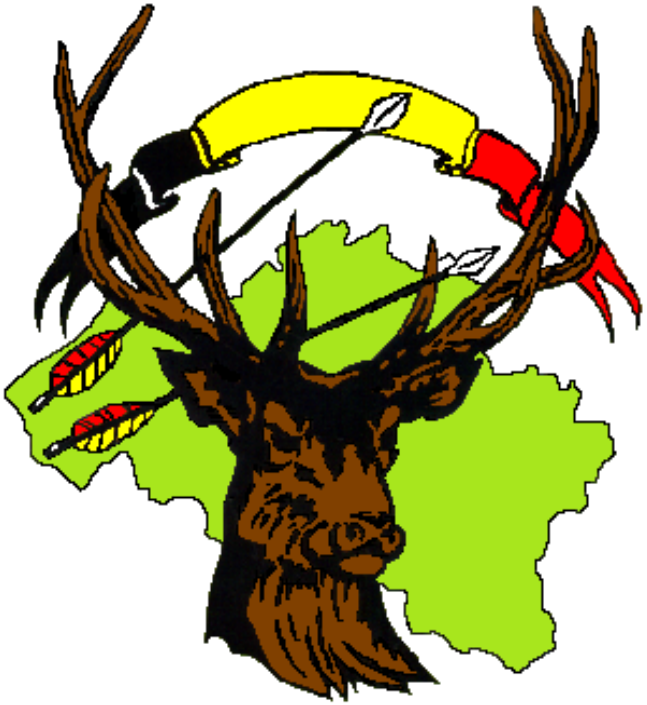

INHOUDSTAFEL

TABLES DES MATIÈRES

Texte en cours de traduction.

BIJLAGEN

RÈGLEMENT .

1. Généralités P 2
2. Conditions de participation P 2
3. Inscription P 2
4. Frais de participation P 3
5. Composition des équipes P 3
6. Le parcours P 3
7. Règlementation applicable P 3
8. Le chronométreur (rôle) P 4
9. Calcul des points P 5 & 6
10. Classement P 7
11. Titre P 7
12. Trophée et médailles P 7
13. Principe d'attribution de l'organisation P 8
14. Date de la Coupe P 8

ANNEXES

Annexe A Formulaire d'inscription.
Annexe B Correctifs.
Annexe C Trophée.
Annexe D Trophée miniature.

RÈGLEMENT

1. Généralités.

   La Coupe de Belgique par équipe a pour but:
   - ✓ De réunir un maximum d'équipes des deux ligues (Néerlandophone et Francophone) pour défendre les couleurs de leurs clubs, cercles de tir ou compagnies, dans une manche de tir sur blasons (2D).
   - ✓ De récompenser le club ayant la meilleure composition d'équipe(s) par un trophée national (Art 12)

2. Conditions de participation.
   - ✓ Les archers participants à la Coupe de Belgique par équipe doivent être en règle d'affiliation dans leur ligue respective pour l'année en cours.
   - ✓ Seuls les clubs et les archers affiliés à la LFBTA ou à la HBL auront le droit de remporter la Coupe de Belgique par équipe.
   - ✓ Les équipes étrangères (autres pays) peuvent participer mais ne peuvent prétendre à la Coupe.

3. Inscription.
   - ✓ Les clubs peuvent engager un nombre illimité d'équipes.
   - ✓ Les clubs inscriront leur(s) équipe(s) à l'aide du formulaire repris en annexe A.
   - ✓ Par équipe inscrite le club fournira un (1) chronométreur.

4. Frais de participation.
   - ✓ Par archer 10€, (30€ pour une équipe).
   - ✓ Gratuit pour les chronométreurs.

5. Composition des équipes.
   - ✓ Les équipes doivent être composées de tireurs licenciés dans le même club.
   - ✓ L'équipe peut se composer indifféremment de tireurs féminins, masculins, jeunes ou vétérans.
   - ✓ Chaque équipe doit être composée de (3) trois tireurs.
   - ✓ Chaque tireur pourra utiliser le type d'arc qu'il souhaite tout en respectant les catégories d'arc admises dans le reglement RBA-Tir-Nature.
     Chaque équipe ne comportera pas plus d'un arc de même type.
   - ✓ Chaque équipe sera accompagée d'un chronométreur.

     NB: Les équipes ne pouvant pas ou ne voulant pas être classées (qualifiées), ne doivent pas être encadrées d'un chronométreur.

6. Le parcours.

   La Coupe de Belgique se déroulera sur un ou deux parcours blasons (2D) comme décrit dans le réglement tir nature 2D / 3D, chapitre B.

7. Règlementation applicable.

Cette coupe se déroulera conformément au règlement tir nature 2D / 3D, sauf exceptions reprises ci-dessous.

Ref: "Règlement tir nature 2D / 3D"
Lien: https://www.lfbta.be/article2524.html

- ✓ Les archers d'une équipe sont ensemble dans le même peloton et peuvent se communiquer les distances de tir.
- ✓ Les archers de l'équipe peuvent déterminer l'ordre de tir et, s'ils le désirent, en changer à chaque cible.
- ✓ L'équipe est accompagnée tout au long du parcours par un chronomètreur (archer ou non)
- ✓ L'équipe a le loisir, dans le but de gagner du temps, d'organiser son tir de la manière qu'il le souhaite.
  Exemple: Tous les tireurs peuvent tirer la 1iere flèche du pas rouge puis, tous ensemble, se rendre au pas bleu pour tirer la seconde flèche.
- ✓ Le temps total de tir pour l'équipe est de ***3'30"*** par cible. Il démarre à l'arrivée du premier tireur à son pas de tir et s'arrête à la décoche de la deuxième flèche du troisième tireur de ce peloton.

8. Le chronométreur (Désignation et rôle).

- ✓ Désignation:
  - Le chronométreur d'une équipe est attribué à cette équipe par l'organisateur de la coupe.
  - Le chonométreur peut être un archer ou non.
    Rem: Si il n'est pas archer cette personne doit avoir une connaissance suffisante du règlement.

- Le chronométreur, qu'il soit archer ou non, ne peut appartenir au même club que l'équipe qu'il encadre.

✓ Rôle:

- Il s'assure de la bonne régularité des tirs suivant le règlement applicable (Art 7)
- Il procède au marquage des résultats de l'équipe qu'il encadre.
- Après chaque parcours, il est le responsable de la rentrée des résultats de l'équipe au greffe de l'organisation.

⚠ *Le chrométreur pourra, si il le souhaite, tirer sur le parcours mais il devra toujours le faire après le tir de l'équipe qu'il encadre.*

9. Calcul des points.

✓ Calcul des points d'un archer.

- Le calcul des points s'effectuera par l'addition des points obtenus par l'archer sur les deux parcours (AM & PM).
- Sera ajouté ou retiré à ces points un "correctif" en fonction du type d'arc utilisé par l'archer (Annexe B).

⚠ Dans tous les cas, le résultat final d'un arc qui compose l'équipe ne pourra dépasser le maximum possible de points réalisables par l'arc compound.
(35 x 21) = 735.
735 x 2 = 1470.
1470 – 225 (correctif) = **1245.**

- Si le résultat total d'un arc dépasse le maximum possible décrit ci-dessus, le résultat de cet arc sera limité au maximum possible de 1245 points.

✓ Calcul des points de l'équipe.
La somme des points obtenus par chaque archer de l'équipe sera cumulée pour obtenir le résultat final de l'équipe.

✓ Rupture d'égalité.
En cas d'égalité de points entre deux équipes le départage se fera sous le contrôle de minimum un arbitre officiel par un tir de de barrage (shoot-off).
Celui-ci se déroulera comme suit:

- L'arbitre en fonction décidera d'une cible sur laquelle les archers des équipes à départager tireront.
- Chaque archer de chaque équipe tirera ses deux flèches comme prévu par le règlement.
- Les points réalisés par chaque archer de l'équipe seront additionnés en y ajoutant, en fonction de l'arc utilisé, **1/42** du correctif correspondant (Annexe B).

⚠ Le résultat d'un arc ne pourra dépasser le maximum possible de points réalisables par l'arc compound.
35 – (225 : 42 = 5,36) (correctif) = **29,64.**

10. Classement.

Le classement de la coupe de Belgique se fera par ordre dégressif des points réalisés par les équipes participantes.

11. Titre.

Après établissement du classement, l'équipe qui a réalisé le meilleur score recevra le titre d'équipe:

Championne de Belgique tir nature par équipe de l'année 20xx

12. Trophée & médailles.

- ✓ Trophée.
  Le trophée (Annexe C) revient au club de l'équipe gagnante jusqu'à l'organisation de l'année suivante. Ce trophée est remis en jeu chaque année et sera restitué au gestionnaire des résultats tir nature minimum un mois avant la date de la coupe de Belgique suivante.
  Un trophée miniature (Annexe D) sera remis au club lors de celle-ci.
  Les archers du club vainqueur auront leurs noms gravés sur le trophée en regard de l'année où ils ont remporté ce titre.
- ✓ Médailles.
  Une médaille d'or sera remise à chacun des trois tireurs de l'équipe gagnante, une médaille d'argent aux trois seconds et une médaille de bronze aux trois troisièmes.

13. Attribution de l'organisation de la Coupe.

- ✓ Le club de l'équipe gagnante a la charge d'organiser la coupe de Belgique par équipe l'année suivante.
  En cas de deux victoires consécutives, le club de l'équipe classée deuxième en reprendra l'organisation.

14. Date de la coupe.

????? A revoir !!!!!!!!!!

Les annexes

Bijlagen

Annexe A

Coupe de Belgique par Equipe 20xx/20xx- Tir Nature

Formulaire d'Inscription

Nom du club : ……N° : ……..

Nom du responsable : ……

Adresse : ……

Equipes engagées par le club

Equipe 1 :

	N° Affiliation	Nom de l'archer	Prénom de l'archer	Type d'arc

Equipe 2 :

	N° Affiliation	Nom de l'archer	Prénom de l'archer	Type d'arc

Equipe 3 :

	N° Affiliation	Nom de l'archer	Prénom de l'archer	Type d'arc

Nom des chronométreur : **1) ……..…… 2) ……..……... 3) ……..……**

En cas de victoire, le club s'engage à restituer le trophée au responsable de la Commission Tir Nature, un mois avant le jour de la Coupe de Belgique par équipe 20xx.

Les archers inscrits s'engagent à respecter tous les points du règlement Tir Nature 2D & 3D et celui spécifique à la Coupe de Belgique par équipe.

FORMULAIRE A RENVOYER POUR LE XX/XX/XXXX CHEZ :.
Inscriptions :
Mail :

Nom, fonction et signature :

Correctifs pour 2x21 cibles (42 cibles).

Avant de déterminé le score total des équipes, il sera appliqué au score de chaque archer un correctif compensatoire en fonction du type d'arc utilisé comme suit:

Arc libre (Compound)	Score final =	Score - 225
Arc libre (Recurve)	Score final =	Score - 200
Arc à poulie nu (Poulie)	Score final =	Score
Arc recurve nu (Barebow)	Score final =	Score + 75
Arc instinctif (Instinctivebow)	Score final =	Score + 150
Arc droit (Longbow)	Score final =	Score + 300

Correctifs pour 1 cibles (Shoot-off).

Arc libre (Compound)	Score final =	Score - 5,36
Arc libre (Recurve)	Score final =	Score - 4,76
Arc à poulie nu (Poulie)	Score final =	Score
Arc recurve nu (Barebow)	Score final =	Score + 1,79
Arc instinctif (Instinctivebow)	Score final =	Score + 3,57
Arc droit (Longbow)	Score final =	Score + 7,14

Annexe C

Trophée.

Annexe D

Trophée miniature.